Biblishage Proforment



Vol. 1

St-Hyacinthe, 22 Octobre 1891

No. 31

PRINTEMPS.

A bon marché-

# CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin pepulaire de

122 Rue Cascades

T-HYACINTHE, P.Q.

rn cros kt drtail.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

# ETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc. -COIN DES RUES-

Williams et St-Casimir, - SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et pré-parés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Ou n'emploie que du bois de première qualité:

## DROCHER

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC. Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Cest là que rous trouverez le meilleur assortiment. Ta Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES. TE



Pour blanchir le teint, lui rendre ou conservar sa couleur do rose, faire disparaître les rous-seurs, le masque et autres taches de la peaus surs, le masque et autres taches de la peaus Lé LOTION PERSIENNE, est une préparation serieus c'inique et son series. C'est un véritable anuère pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence, La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau.

Lotsque la peau est bransie par le solell, la Lotion Persienne lui rend prompiement sa fraicheur et son teint rose, en njoutant une cuillérée tous les matins à l'eeu pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Paissance, en bouteilles de SO entre Médes vous des contrefaçons.

SELECHARICE PROPRIETAIRE,

1538 & 1540 Rue Ste-Cathering, Montreal

# Magasin du Bon Marche

ETABLIEN 1877;

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises . Seches -Au Nos. 29 et 43-

## RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Den-telles, etc., en Gros et en Détail.

### FONDS DE BANQUEROUTE

Artrès bas prix.

Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirtings, etc.

importés directement des Fabriques et vendus à la Livre. ESCAMPTE TRES LIBERAL AUX MARCHANDS DE A CAMPAGNE CO

Le massigné continue tonjours son commerce de spécialité en Rieure, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en délait.)

## Kan plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

## Pilules Antibilieuses.



#### Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Bilieuses: Torpsur du foie, Bacès de bile et autres indispositions qui en découlent : Constipation, Perto d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr.D. Marsolais, praticien distin-

gué, écrit ce qui suit :

Voils plusieurs années que je fais usage des Piules Antibilieuses de Dr Nèyet je me trouve \*\*resbisa de leur emplot.
Je ne puis que faire l'élogo de leur composition que vous avez bien voulu me faira connaître. Ne contenant pas de mercure, elles penventêtre admi-nistrées sans danger de as une foule de cas-où-les pilules mercurielles seralent tout à fait-nuisibles. Non-senlemantife fais un uses considérable de

pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles. Non-seulement je fais un uauge considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je los aiaussi employées en maintes circonstances pour moimment et le résultat a été des plus eatisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en récommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Dr D. MARSOLAIS. Lavaltrie, 1er mai 1897.

EN VENTE PARTOUT SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P.Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

FUMEZ LE

Co cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montreal, en septem-bre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottaws, est su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégats st-

su l'apprécier lorsque m. le chevaner Campent, desgue se préme, leur a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada ce cigage ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigare à cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., co cigare vous est présent pullum des vôtres, par un frère ; veuillez donc lui faire un accel

TRATERNEL.

FRERES, venillez bien choisir dans votre localité une mi-son de commerce recommandable qui se charge de la vente de cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maisura la succursale No. 101; Trois-Rivière, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MALHIOT,

Membre de la succursale No. 101.

# SELLIER

Rue Cascades, St-Hyacinthe, se Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à prix défiant toute compétition.

#### AVIS

NVIS public est par le présent donné que dela mande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir certains droits et privilèges plus étendus et mieux définis, devenus nécessaires au bon fonctionnement et à la prospérité de l'Union St-Joseph.

J. A. CADOTTE,

Sec.-Trésorier.

#### Avisimportant

Les membres de l'Union St-Joseph à St-Hyacinthe voudront bien prendre note que le bureau de la Société, rue Cascades, ne sera plus ouvert, jusqu'à nouvel ordre, que les mercredi, vendredi et samedi soir, depuis 6 heures jusqu'à huit heures : de même pour toutes les affaires concernant le journal.

## LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'*Echo*, de St-llyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A. DR J. A. MACCABE,

Grand Président.

## LA C. M. B. A.

La situation au Canada

VII

Fondée en 1876, la C. M. B. A. vit son origine à Niagara Falls, Etat de New-York. Le premier Conseil fut celui de New-York. Lors dorc que l'on considère que pour tous les fondateurs il n'y eut point de limite d'âge de fixée, ni d'examen médical exigé, il est tout naturel de voir la proportion des morts du Conseil de l'Etat de New-York augmenter durant une certaine période; mais il est aussi évident que cette proportion diminue par la suite, et re-tembe au niveau des autres.

C'est la répétition de ce qui arrive dans toutes les sociétés de secours mutuel : à l'orisine, l'on prend moins de précautions vis-à-vis les aspirants, l'on apporte moins de soins au thoix des membres et nécessairement, l'on ad-

met de mauvais risques. Ces mauvais risques disparaissent cependant dans un avenir assez rapproché. Le Conseil du Canada n'a pas eu, lui, à souffrir des mêmes inconvénients; à sa fondation, il comptait très peu de membres, et depuis longtemps déjà les lois régissant l'admission des membres avaient été faites des plus sévères. Depuis, chaque convention est venu faire ces lois encore plus rigides, si possible, et le Conseil du Canada ne doit donc compter parmi ses membres aucun des risques qui, il est regrettable de le constater, formaient en partie le Conseil de New-York lors de sa fondation.

Il s'en suit que la moyenne des morts au Canada devrait rester à peu près la même et la proportion aux Etats-Unis, par suite de la position spéciale de l'Etat de New-York, augmenter pour un temps puis retomber à l'état normal.

C'est bien à peu près ce qui est arrivé aux Etats-Unis. Au Canada, pourtant, le taux semble avoir augmenté d'année en année.

Le tableau suivant nous fera voir le nombre de membres et de mortalités avec la proportion par cent depuis la formation du Conseil du Canada.

Annžes	Moyenne des membres aux Etats-Unis	Moyenne des membres an Canada	Nomige de mortalités sux Etats: Unis	Nombre de mortalités au Canada	Proposition par cent sux Etate-Unis	Propertion par cent an Canada
1880	2.500	220	36	0	1.44	
1881-82	4.500	400	74	6	1.85	1.50
1883-84	6.100	900	116	14	1.9	1.55
1885-86		1.600		30	1.96	1.88
1887-88	13.700	2.500	267	.48	1.95	1.92
1889-90	20 000	4.400	394	.78	1.97	1.77
1891 à Juin		6.000		21	.28	.35

Nous voyons que la proportion de mortalités au Canada augmente continuellement jusqu'à 1888; et si en 1889-90 le taux a baissé sensiblement, il devient évident que celá est dû à l'énorme augmentation du nombre de membres dans le Conseil du Canada, de 1887 à 1890. En effet, durant cette période, l'augmentation du nombre des membres aux Etats-Unis a été d'environ cent un pour cent et au Canada cette augmentation a atteint deux cent pour cent. La moyenne des âges de ces nouveaux membres à leur admission était de 33 ans, lorsque la moyenne des âges des membres dans toute l'association est de 40 ans et la moyenne des âges à la mort de 41 ans.

Il s'en suit que la proportion des mortalités

devait être moindre au Canada, mais cette diminution était dû toute entière à une cause passagère. Une semblable augmentation de membres ne saurait se continuer indéfiniment, et se continuerait-elle que son effet irait toujours en diminuant à mesure que la moyenne des âges au Canada se rapprocherait de la moyenne générale.

Il serait ridicule de supposer chez des membres nouvellement admis une proportion de mortalités aussi forte que parmi un groupe voisin faisant partie de l'Association depuis bien plus longtemps. Tandis que les membres décédés aux Etats-Unis ont en moyenne été membres pour une période de plus de cinq ans, et que, dans le Conseil de New-York, la durée de cette période atteint neuf ans, au Canada, cette durée n'atteint pas trois ans.

Il semble inutile de ne rien ajouter pour démontrer que, si jusqu'à présent, la proportion des mortalités au Canada a été moindre que celle des Etats-Unis, elle gagne tous les jours du terrain, tandis que d'un autre côté la proportion des Etats a une forte tendance à diminuer. La comparaison pour la période écoulée depuis la dernière convention jusqu'au mois de juin ne prouve-t-elle pas encore ce fait? Les ...portions sont à peu près les mêmes.

Quel est celui qui voudrait affirmer que la proportion du Canada n'atteindra pas celle des Etats-Unis, lorsque le Canada aura une moyenne d'âge aussi élevée et que ses membres feront, en moyenne, partie de l'association depuis aussi

longtemps?

Il n'est pas, non plus, hors de propos de noter que, sur les 189 certificats payés au Canada, jusqu'au 1er mai, seize étaient de mille plastres seulement; si ces certificats eussent été de deux mille piastres, la différence payée en surplus par le Canada se trouverait réduite à \$5,000.00 à

peine.

Nous avons donc l'assurance que bientôt notre part aux bénéfices sera assez grande pour couvrir toute notre contribution au fonds bénéficiaire. Plus tout semble indiquer qu'avant longtemps nous recevrons plus que nous paierons. Durant les deux dérnières années, la C. M. B. A. s'est répandue avec une rapidité très grande dans l'Ouest des Etats-Unis, et des branches ont été organisées à différents endroits dans les Etats de l'Iowa, de l'Indiana, de l'Illinois et du Minnesota. Il s'est aussi formé des succursales dans la Virginie, et nous avons lieu de croire qu'avant peu, de nouveaux Grands Conseils seront formés dans ces Etats.

Ou'a rivera-t-il alors? De nouveaux risques, seront pris, risques qui devront être pour le moins aussi bons que ceux acceptés au Canada; La moyenne des âges diminuera aux Etals Unis et le Canada aura sa part de bénéfices et

N'est-il pas plus qu'évident qu'il est impossi: ble d'examiner la question avec impartialité et sans parti pris, sans voir combien peu sérieuses sont les raisons qui militent en faveur de la sé-

paration.

Je n'ai fait jusqu'ici que traiter la question sur le terrain du droit et des faits. Il y a bien encore le côté moins matériel du respect dû aux principes de la C. M. B. A. et au but qu'elle se propose, comme association chrétienne et Catholique. J'y reviendrai dans un prochain ar ticle, mais auparavant, que l'on me permette d'examiner, encore sur le terrain des faits le troisième argument en faveur de la séparation à savoir : Le manque de justice du Conseil Su prême dans ses relations vis-à vis le Conseil de C'est ce que je ferai dans le prochain numéro.

TUSTIN.

Tı

ter

siè

ticl

Αl

wil

œ des

et d

nab

ızpp SOUS

chaq

chen

M.

propi

suiva

t 4 à

rait u

l'un p

as lo

lessus

me ve

l'un n

ı6ans

9ayabl

hot m

te ses वंबे ८०

Étant

Conf

a derni

Ķū, se

#### UNION ST-JOSEPH

Assemblée du 11 Octobre

(Suite.)

Après lecture des opérations financières di semestre et du rapport soumis par le Comité de Régie, aussi pour le semestre, les auditeurs foi

le rapport suivant:

"Nous avons l'honneur de vous soumettre 🕾 pectueusement que nous avons examiné les la vres de la Société et que nous avons trouvel tout en parfait ordre et conforme aux Règle Nous signalons, cependant, à votre a tention le fait que quelques succursales retienneux en nent en dépôt un montant plus considérable. 40 que celui aupuel elles ont droit."

Vos dévoués confrères,

MICHEL BOUSQUE Signé ALFRED LAPALME

L'ordre du jour : Election et installation de officiers étant appelé, le président laisse le fi teuil à M. le Chapelain qui surveille les délirations suivantes relatives au choix des. me bres qui devront faire partie du Comité de R gie, lequel donne le résultat suivant, à l'uni mité des voix.

MM. Francis Lajoie, Désiré Dumaine, J. A. Côté, Olivier Piché, Jos. Leduc, François Decelles, Jos. Benoit, J. A. Casavant, J. H. Morin, 'Magloire Côté.

M. Michel Bousquet propose, secondé par M. I. C. Rouleau, que MM. Ant. A. Côté et F. A.

Brodeur soient élus auditeurs. Agréé.

Et les officiers élus pour faire partie du Comité se réunissent et procèdent au choix, parmi eux, des officiers actifs, avec pouvoir de choisir des assistants chargés de les remplacer ou de les seconder, chacun dans l'exercice de ses onctions.

Président, M. B. O. Béland; 1er Vice-Président, Frs. Decelles; 2e Vice-Prosident, J. A. Côté, Sec.-Archiviste, J. A. Casavant; Sec.-Trésorier, J. A. Cadotte; Commiss.-ordonna-

teur, Frs. Lajoie.

Le Président réélu reprend ensuite son

S.

si.:

et

503

sé:

ion

iea

aux

e se

Ca:

ar-

ette

ts k

tion,

S

il do

IN.

es di

rité ó

re re

les li ouvel

ALME

e le fi

s délig

ය .ග්

é de R

נתט'[

haia

M. J. C. Roulezu donne avis qu'il proposera, in temps convenable, que la section 8, de l'artide IX de la Constitution se lise comme suit : A l'assemblée générale mensuelle des mois d'awil et d'octobre, la Société nommera deux de se membres pour visiter et examiner les livres des divers officiers: cet examen se fera quand a de la manière qu'ils jugeront utile ou conveuble, mais les membres, ainsi nommés feront apport par écrit au moins une fois par mois, sous peine d'une amende de 25 centins pour chaque négligence de ce faire, à moins d'empêchement par maladie ou par absence.

M.J.A. Côté donne également avis qu'il proposera en temps convenable que les sections rs for sivantes soient ajoutées sous les numéros 3

t 4 à l'article XVIX.

3° Dans le cas où le membre décédé laisse-nit une veuve sans enfants, et des enfants issus l'un premier mariage et n'étant pas âgés de 16 Règle les lors du décès du dit membre, le bénéfice ci-otre de lessus sera payable, moitié à la veuve et moitié retie seux enfants, dans les conditions susdites. idérab

4º Si un membre, advenant son décès, laisse me venve et des enfants, plus des enfants issus l'un mariage antérieur et n'étant pas âgés de sous fans, le bénéfice ci-dessus mentionné sera tion d at mari n'ait disposé de tel bénéfice en faveur eses enfants issus d'un premier mariage, jusa concurrence de la moitié ; l'autre moitié istant toujours à sa veuve.

Conformément à l'avis qu'il en avait donné à

3 de l'art. XVIII, se lise comme suit : Tout membre bien portant et résidant dans les limites civiles de la cité de St-Hyacinthe, des villages La Providence et St-Joseph est tenu d'assister aux funérailles du Sociétaire décedé dans les dites limites, sous peine d'une amende de 25 centins, par le seul fait d'absence et sans appel, à moins de maladie ou d'absence de ces lieux.

Après le dépouillement du scrution, on constate que la motion est perdue sur division.

Sur proposition de M. Léon Plamondon, secondé par M. L. Plamondon, il est résolu que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge comme à ceux qui ont bien voulu accepter d'être élus pour faire partie du Comité de Régie; plus particulièrement à M. le Dr Eug. St-Jacques pour les services éminents qu'il ne cesse de rendre gratuitement à la société.

Le Président signale aussi la présence d'une nombreuse délégation venue de St-Pie pour as-

sister à cette séance.

Après la récitation rières accoutumées, l'assemblée s'ajourne...

N. B.—Aucun amendement affectant les avis de motion ci-dessus écrites—et qui doivent être votés le premier dimanche de novembre dans les succursales ét le deuxième dimanche du même mois à St-Hyacinthe—ne sera reçu après mardi le 27 courant.

## Les societes de secours Mutuel

Deux sortes d'institutions sont destinées à combattre le paupérisme et à diminuer la somme des souffrances dont la misère est la source, et qui sont malheureusement le partage d'un grand nombre. Les unes, se trouvant face à face avec le mal lui-même, donnent la nourriture à celui qui a faim, le vêtement à celui qui n'est pas suffisamment couvert, le bois à celui que le froid rigoureux de l'hiver surprend auprès d'un âtre vide, et même un appui permanent à celui que l'âge ou les infirmités trouvent sans aucune ressources : elles ont surtout pour but de procurer aux besoins physiques de ceux qu'elles assistent, la satisfaction qu'ils réclament.

Ces institutions, qui sont les institutions de biensaisance proprement dites, adoucissent de bien grandes souffrances; elles ont une importance considérable et, malgré la concurrence demière séance, M. J. A. Cadotte fait mo- l'active que leur feront celles dont nous allons secondé par M. P. Decelles, que la section | parler, elles conserveront toujours une trop

pices en sont les types principaux.

Les autres institutions, au lieu de s'adresser à ceux qui manquent des choses nécessaires à la vie, s'occupent d'une manière particulière de ceux que leurs conditions d'existence exposent à se trouver dans une situation analogue; et leur mode d'action consisté à empêcher de naître ce mal que les premiers s'efforcent d'atténuer : ce sont les institutions de prévoyance et, à leur tête, brillent les sociétés de secours mu-

Il suffit, ce semble, d'énoncer comme nous venons de le faire, le but de ces deux espèces d'institutions pour que la supériorité des dernières apparaisse aussitôt avec évidence. bon sens indique que l'on réussit plus aisément à se préserver d'un mal qu'à le guérir une fois déclaré, et qu'il y a, sous tous les rapports, gain et avantage à détruire la cause sans attendre

qu'elle aît produit ses effets.

La supériorité des institutions de prévoyance n'avra sans douie pas pour résultat de rendre inutires les institutions de biensaisance, mais il parait évident que, une fois parvenues à un développement complet, renducs accessibles à toutes les populations ouvrières dans les villes et dans les campagnes, comprises et jugées dans leur véritable valeur par toutes les classes de la société, elles auront pour effet nécessaire de réduire notablement les charges de la charité publique et privée, en même temps qu'elles auront produit; sous le rapport morai, des résultats précieux.

Le moment où il en sera ainsi est encore éloigné de rous ; mais au point où nous sommes aujourd'hui parvenus, la réalisation des belles espérances que l'on peut faire reposer sur les œuvres de prévoyance en général, serait considérablement hatée si les particuliers s'intéressaient plus activement à leur progrès et les secondaient davantage par leur dévouement et leur

Les gouvernants doivent faire plus qu'aucun autre pour l'organisation et le développement des œuvres de ce genre, dans lesquelles ,il faut recon-aître le moyen le plus propre à assurer et à garantir le bien-être du peuple : ils doivent leur donner une impulsion éffective, persectionner celles dejà existantes et user de toutes les ressources dont ils disposent pour faire comprendre et apprécier ces institutions pro-

Mais la tache des gouvernements no saurait, çe nous semble, aller au-dela, et celle des parti- cueillie, mais elle finit par l'être, et les su

nombreuse clientèle. Les hôpitaux et les hos-scullers doit commencer dejà. Nous ne pour rons noter un résultat sérieux et des effets importants que le jour où l'on aura compris le concours qui doit s'établir, à cet égard, entre les parties a concourir.

(L'initiative individuelle, laissée à elle-même est fatalement dépourvue des enseignements que la centralisation et l'observation d'un en semble considérable de faits procurent au Gouvernement, et elle travaille à tatons : si l'expérience finit par l'instruire, c'est souvent au prix de coûteuses leçons et, en outre, cette expé. rience ne sert qu'à un petit nombre.

Le gouvernement, d'un autre côté, ne peut pas parvenir à créer, au moyen de ses fonctionnaires et de ses agents, des institutions qui reclament la coopération des citoyens eux-me mes, ni prendre par la main ceux à qui les bien-

faits de ces institutions sont destinés.

Il faut donc que la haute direction du gosvernement et le dévouement individuel s'exercent simultanément, et il y aurait égal prejudice à ce que l'un ou l'autre de ces éléments vinta manquer. Si l'on est obligé de reconnaîtreque le gouvernement a rempli sa tâche, qu'il a fait tout ce qu'il devait ou pouvait faire : d'un autre côté, si l'on admet que nos institutions de pré voyance sont bien éloignées de ce qu'elles pour raient être et qu'elles ne sont pas même encon bien connues de nos populations, c'est donc à ces populations elles-mêmes, ou plutôt à cent qui pourraient les éclairer sur leurs intéret exercer sur elles une influence favorable et le amener, par leur exemple et par leurs conseils ces institutions que le reproche doit en à Dans le cas contraire, c'est le gouve adressé. nement qui est coupable, à moins que le co cours de l'un et l'autre ne soit insuffisant.

ď

pa

œ

pit

ali

ΣU

itai

Nous espérons, dans tous les cas, que cet és de choses ne subsistera pas plus longtemps que les œuvres de prévoyance diocésaines, s condées et soutenues, développées et encoun gées par les hommes éclairés et influents, miel comprises de jour en jour par les classes lab rieuses, parviendront à réaliser dans toute le étendue les bienfaits qu'elles renferment et co courront pour une large part, à la prospérité notre pays et au bien être général.

Le meilleur plaidover qu'on puisse saire faveur d'une vérité, dans quelque domaine q ce soit, le plus éloquent et le plus susceptif d'assurer son triomphe, c'est de proclamer p tout et taujours cette vérité; un temps plus moins long s'écoule jusqu'à ce qu'elle soit qu'elle remporte alors la consolent d'avoir été l uelque temps méconique.

Nous nous proposons de jucéder de cette manière, en parlant souvent de notre Union Stloseph que l'on peut placer au premier rang : nous exposerons, sans longs commentaires pourtant, le hut et son mode d'organisation d'une institution qui possède sur ses rivales venues de très loin, des avantages extraordinaires tout en donnant des garanties exceptionnelles.

V. R.

#### Un proverbe par semaine

Depuis un certain rombre d'années que j'habite la machine ronde, j'ai constaté trois cho-

1º Que la plupart des hommes se plaignent

de leur destinée;

2º Qu'ils ont tort—non seulement parce que nen n'arrive en ce monde sans l'ordre ou la remission de Dieu et que, quand Dieu parle, nous n'avons, nous, qu'à obéir ; mais encore pirce qu'il est d'expérience, que chacun de nous st les trois quarts et demi du temps, l'artisan deson propre malheur;

3º Que si, au lieu de murmurer et de nous dkourager, nous cherchions à tirer le meilleur pati des choses et des jours, nous rendrions nos maux supportables, quand nous ne les sup-

primerions pas tout à fait.

D'autre part, ayant eu récemment l'occasion de seuilleter un recueil de proverbes, tant françis qu'étrangers, je remarquai combien souvent escourtes sentences représentent, sous uneforme pitoresque et saisissante que, en dépit des diffialtés et des heurts de la vie, il dépend encore de nous, des dispositions de notre esprit, de potre consormité aux vues de la divine Provikace, de diminuer ou d'adoucir nos peines, de rultiplier nos joies.

Désireux d'entrer en conversation suivie avec l rous, chers lecteurs, je me suis dit que je vous Minais, chaque semaine, quelque développerant ou quelque récit, à l'occasion d'un proabe, et que chacun de ces adages pourra demir une recette pour être heureux. Après mertain temps, si vous n'en trouvez aucunevilasse votre affaire, il faudra, ou que vous en r lisant, ou que moi en Vous écrivant, nous

yons été bien maladroits.

Laissez moi espérer, au contraire, que vous cepterez comme venant d'un ami, ces causesamilières, et que vous en tirerez bon profit rue St-François, St-Hyacinthe.

pour vous-mêmes et pour ceux qui vous en-

A la semain prochaine.

### CONSEIL-DE-VILLE

VENDREDI, 16 OCTOBRE 1801.

Présents: M. le Maire G. C. Dessaulles, MM. les conseillers Duclos, Labonté, Lalime, Jos Mo-

rin, L. P. Morin et Paquette:

Requête de MM. Magloire Malhiot et F. X. Burque à l'effet que leurs noms soient inscrits au rôle de cotisation comme propriétaires des immeubles désignés dans la dite requête.

Sur proposition de M. Jos. Morin, secondé par M. Duclos, il est résolu qu'il soit fait droit

à cette requête.

Requête de M. le président du cercle catholique demandant l'usage, gratis, de la salle du marché, plus exemption de taxes pour le cercle et les jeux installés dans la salle du dit cercle et à l'usage de ses membres. Cette dernière requête est laissée sur la table et le Conseil s'ajourne.

#### DECISION IMPORTANTE AUX ETATS-UNIS

Dans une cause de Norbert Trudel contre l'Unon Canadienne St-Jean Baptiste de Bowenville, E. U., la Cour Supérieure a décidé en faveur du Demandeur. Comme membre de la société défenderesse, Trudel réclamait d'icelle, 13 semaines de maladie à \$5 par semaine. La Société refusa de payer sur la foi d'un certificat du médecin du demandeur, lequel constatait la guérison de son patient. D'autres médecins ayant été appelés, les uns voulaient qu'il fut malade, d'autres le niaient. Hippocrate disait oui et Galien disait non. Le juré a tranché la question, comme susdit, en accordant au Demandeur \$30 et les intérêts se montant à **\$**1 40.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard,

#### Relations des Patrons avec les Ouvriers

Vous passerez probablement, de la position d'ouvrier à celle de maître; alors vos devoirs, en se transformant, ne changerout pas de nature. De même que vous êtes maintenant un ouvrier consciencieux et dévoué, vous serez alors un patron juste et humain. Le même sentiment d'équité et de bienveillance continuera de vous animer; et votre conduite découlera toujours de ce principe dont j'ai cherché à vous pénétrer, que l'ouvrier et le maître, loin d'être antagonistes, sont des associés et des amis. Sculement, comme votre position se sera élevée, vos devoirs auront grandi, et vous devrez vous montrer, plus que jamais, fidèle à ce principe, alors qu'il vous serait, à ce qu'il semble, plus facile de l'oublier.

Dans cette nouvelle position, soyez ferme et sans faiblesse pour tout ce qui concerne l'accomplissement du devoir; gardez-vous d'une familiarité qui, du chef au subordonné, est pleine de périls; mais songez que la fermeté n'est point de la roideur, et que, sans se familiariser, on peut se montrer bon et amical.

Pour le salaire, soyez équitable ; soyez même plus qu'équitable, et, autant que vos intérêts pourront vous le permettre, sovez généreux. Faites pour ceux dont 12 travail contr bue à la prospérité de vos affaires tout ce qu'une sage administration permet d'accorder. Profiter impitoyablement des circonstances et tirer avantage de la gêne d'un malheureux pour acheter son travail moins qu'il ne vaut, ce n'est pas toujours aux yeux de la loi une chose illicite; o'cet aux yeux de quelques spéculateurs un adroit calcul, un trait d'habileté, aux yeux de la morale, c'est toujours une mauvaise action. Loin de vous ces bénéfices homicides! Un argent ainsi gagaé a je ne sais quelle odeur de meurtre. Vous pouvez m'en croire, il porte infailliblement malheur. Car, comme toutes les joies coupables, la joic que cet argent cause à celui qui le gagne, je dirai presque qui le 'ole, allume en lui une sorte de fièvre, qui fourre dans l'âme mille plaies honteuses.

Gardon-nous des gains déshonnêtes; il n'en est pas de pire que celui dont je vous parle, parce qu'un somblant de légalité le protège.

Réglez le salaire avec discernement, selon l'age, selou les forces, selon le talent, et aussi selon l'ancienneté des services. Honorez, récompensez la constance
de célui qui a donné pendant de longues années le bonexemple dans vos ateliers. Accordez moins aux jeunes, afin de pouvoir être plus généreux envers les anciens. Le soldat de l'industrie, doit, lui aussi, voir
honorer et rétribuer ses chevrons. La présence d'anciens et d'honnêtes ouvriers fait l'honneur d'un établissement; les avantages dont on les voit jouir inspirent à la jeunesse une heureuse émulation.

Vous tacherez donc de retenir auprès de vous, par toute sorte de liens, les homêtes gens. Vous aurez lorreur de cette maxime sauvage, "tant tenu, tant payé," qui supprime entre les hommes tout échange de sentiments affectueux, et qui fait que le chef, ne voyant dans ses coopérateurs que des machines à travail, les accepte sans choix, les garde sans attachement et les quitte sans regret.

ENFANTS I

Vous no savez pas combien l'enfance est belle, Enfants, n'enviez pas notre age de douleurs, Où le cœur tour à tour a tour est esclave ou rehelle, Ou le rire est souvent plus triste que vos pleurs.

Votre age insouciant est si doux qu'on l'oublie. Il passe comme un souffle aux vastes champs des air, Comme une voix joyeuse en fuyant affaiblie, Comme un aleyon sur les mers.

Oh! ne vous latez point de murir vos pensées, Jouissez du matin, jouissez du printemps; Vos heures sont des fleurs l'une à l'autre enlacées Ne les effeuillez pas plus vite que le temps.

Laissez venir les ans! Le destin vous dévoue Comme nous aux regrets, à la fausse amitié, A ces mots sans espoir que l'orgueil désavoue, A ces plaisirs qui font pitié.

Riez pourtant! du sort ignorez la puissance; Oh! ciel n'attristez pas vos fronts gracieux. Votre œil d'azur miroir de paix et d'innocence Qui révèle votre âme et réfléchit les cieux.

#### · Les iniquites de la longue

L'apôtre St-Jacques s'exprime ainsi sur les (caris le la langue :

"Si quelqu'un ne pêche point en paroles, c'est m homme parfait; il peut même, avec le frein geuveme touz le corps.

"Voyez les vaisseaux, quelque soit leure grandens et la violence du vent qui les chasse, ils sont mus de tous cotés par un petit gouvernail au gré du pilote qui les dirige.

"De même aussi la langue r'est qu'un petit menbre; et que de grandes choses ne fait-elle pas ? loga combien peu de feu suffit pour embraser une grande forêt?

"La langue aussi est un feu, c'est un monde d'in quité. La langue placée parmi nos membres, infect tout le corps; elle embrase tout le cours de notre in enflammée qu'elle est par le feu de l'enfer.

"Car il n'y a point d'espèces de bêtes sauvags, d'oiseaux et de reptiles et d'autres qui ne soient den tables et qui n'aient été domptés par l'homme.

"Mais la langue, nul homme ne peut la dompe C'est un mal inquiet; elle est pleine de venin met

"Par elle nous bénissons Dieu notre pere, et pe elle nous maudissons les hommes qui sont faits à l' mage de Dieu.

"De la même bouche sortent la benediction el malédiction. Il ne faut pas mes frères qu'il en sa ainsi...?

#### Prudence d'un paysan

Un paysan avait plusieurs fils et plusieurs filles, sans compter les gendres. Ses enfants lui firent observer qu'à son fige il ferait sagement de cesser de travailler et de vivre chez l'un d'eux, après avoir partagé son bien entre tous. -Mes chers enfants, leur dit le bonhomme, je vous demande un mois pour réfiéchir à la

proposition que vous venez de me faire. "

Ce délai expiré, la vieillard les réunit autour du foyer où ils avaient reçu la becquée maternelle, et leur tint à peu près ce langage : — " Mes chers enfants, depuis que je vous ai vus, j'ai fait une expérience et une decouverte. J'ai surpris une nichée de moineaux, j'ai mis les petits dans une cage et accroché la cage à ma fenêtre. Le père et la mère, désolés, poussaient des cris plaintifs; ils se rapprochaient insensiblement de la prison des capti is, qui ouvraient leurs petits becs jaunes et criaient la faim. Plusieurs fois par jour le père et la mère venaient régulièrement leur donner la becquée à travers les barreaux de la cage. Au bout de quelques temps, les ailes ayant poussé à la nichée. je tendis un trébuchet où se prirent le père et la mère et les enfermai à leur tour dans la cage, après avoir rendu la liberté à leurs petits. Après ce qui s'était passé sous mes yeux, je jugeai inutile do remplir les mangeoires de graines et d'eau fraîche ; j'avais compté sans l'ingratitudo de la volce des passercaux. Los deux moineaux eurent beau crier famine, jamais leurs petits ne vinrent leur donner à manger... Mes enfants, je garde i in bien."

## ADDDDDDDDCK

- Si l'homme se trompe souvent en jageant les autres, il se trompe l'us souvent encore quand il se juge lui même.

—L'épargne est un grand revenu.

-Soyez bon, même pour votro ennemi. l'arbre ne refuse pas son ombre à l'impitoyable bucheron.

—La nature ne nous laisse jamais manquer de rien; mais par notre luxe et par nos passions, nous nous creons plus de besoins qu'elle ne nous fait de pre-

#### FABLE

Trois hommes voyageaint ensemble; chemin faisant, ils trouvèrent un trésor : ils en étaient bicn contents.

Ils continuèrent à marcher, mais la faim les prit et l'un dit : il faudrait avoir à manger, qui est-ce en ira chercher ?---C'est moi répondit un

Il part, il achète des mets; mais en les achețant, il pensait que s'il les empoisonnait, ses alla se placer sur la chaise à dossier élevée, non

compagnons mourraient et que le trésor lui resterait; et il empoisonna les mets,

Cependant, les deux autres avaient médité. pendant son absence, de le tuer, et de partager entre eux le trésor.

Il arriva : ils le tuèrent ; mais ayant mangé les mets qu'il avait apportés, ils moururent et le trésor n'appartint à personne.

## Les **Empoisonneurs**

I

#### LE PERRUQUIER LAROSE

Un matin du mois de juillet 1845, le perruquier Larose, habitant de la ville de Mélisy, dans le département de....., était debout sur le seuil de sa porfe, le peigne de corne passé dans les cheveux. Le brave homme qui avait déjà coiffé et rasé une génération, comme il s'en vantait à tout venant, attendait la pratique. Le pêcherr n'est pas plus attentif au mouvement de sa ligne que le perruquier ne l'était à l'attitude des passants. Ses rasoirs étincelaient, fraschement affilés, sur une toilette en marbre blanc : le savon écumait sous le blaireau, et une serviette dernièrement lessivée était prêtre à ceindre le cou du premier qui se présenterait. Madame Larose qui, dans les grandes occasions, quand les clients affluaient, venait en aide à son mari, circulait dans la boutique, rangeant à droite, rangeant à gauche, époussetant les ca iers, essuyant les pots de pommade et ceux qui renferfaient les cosmétiques. Sa besogne terminée, Madame Larose prit place au comptoir. était à peine sur son fauteuil antique, garni de velours jaune, et mettait la main sur un journal de modes nouvellement apporté, lorsque la voix joyeuse de son mari se fit entendre.

-Hé, bonjour donc, M. Pinard! disait-il:

comment va la santé?

-Assez Lien, M. Larose, vous ctes trop honnête : ça ira encore micux, quand vous m'aurez rajcuni, tout à l'heure.

-Donnez-vous la peine d'entrer, reprit le perruquier, en s'effaçant poliment, pour laisser passer la pratique.

Celui qui avait répondu au nom de Pinard,

sans avoir comblé Mme Larose de civilités. Le nouveau-venu, gros homme court, dont le col épais rentrait dans les épaules, fatigué, sans doute, de sa course, soufflait comme un soufflet de forge.

—Un instant, l'ami, dit-il au perruquier diligent, qui déjà se préparait à le barbouiller du savon onctueux; laissez-mos respirer. Nous aurons, je le sens, une chaude journée; je suis tout en sueur, rien que d'avoir traversé la rue.

—Je le crois bien, répondit le barbier, qui ne laissait jamais languir la réplique : nous sommes, du reste, aux plus longs jours de l'année; le soleil est dans toute sa force, et voici plus d'un mois que la terre n'a été rafraîchie, même par une goutte d'eau.

—Ce qui fait, repartit spirituellement M. Pinard, qu'il faut s'humecter souvent le gosier avec une autre goutte qui, ma foi, ne tombe pas du

ciel.

Le perruquier crut devoir rire à cette pauvre plaisanterie, et l'inard reprit :

-Toutefois, c'est un bon temps.

Le client du perruquier Larose était un petit rentier, retiré des affaires depuis environ trois ans, dont l'unique occupation, maintenant, était de promener son désœuvrement soit au jeu de boules, soit au caré voisin de sa demeure.

-Vous êtes bien heureux, vous, M. Pinard, dit Larose. Pendant la chaleur du jour, vous pouvez vous reposer à l'ombre; ce n'est pas

comme moi.

—Comment i mon cher Larose, répondit l'ancien commerçant en éclatant de rire, avez-vous donc l'habitude de raser ou de couper les che-

veux en plein soleil?

—Non, vraiment ;-et j'espère bien que cet usage ne prendra jamais, malgré les folles inventions de notre époque. Mais, voyez-vous, continua-t-il en baissant la voix, chaque semaine, à pareil jour, j'ai une longue cousse à faire dans l'un des hameaux dependant de cette uille.

—Cela ne m'étenne pas, répondit le rentier en clignant un œil d'une façon significative; votre réputation, maître Larose, est universelle. Et, tenez, je l'ai toujours dit, pas un de ces fruluquets de coiffeurs établis récemment dans notre ville n'est capable de faire le poil aussi proprement que vous.

Le perruquier répondit avec une certaine modestie au compliment à brûle-pourpoint que lui décoch it son client; et lui dit, en ajustant la

serviette.

-Gen'est pas pour me vanter, M. Pinard, In'en finissent pas,

mais voyez-vous, l'expérience du cheveu et de la barbe ne s'acquiert pas en un jour; cela demande de l'exercice. Et, sur ce point, je puis dire que j'ai pleinement satisfait à toutes les exigences du métier, car, malgré les concurrents, je possède la confiance des meilleures maisons de la ville, et encore d'ailleurs.

—Oh! pour ceia, c'est sûr, exclama Pinard. A propos, ne me disiez-vous pas que chaque semaine vous étiez obligé de vous rendre dans

l'un de nos hameaux les plus éleignés?

-C'est-à-dire qu'à certaines époques de l'année, je suis mandé régulièrement par un client qui demeure à une lieue d'ici, mais il ne passe

que peu de mois à son habitation.

— Dommage, Larose, dommage, répondit le rentier, que le perruquier commençait à barbouiller de sa mousse odorante. Brrrum! fit-il, —car tandis qu'il parlait, l'écume du savon s'introduisait dans sa large bouche,—doucement, M. Larose! Je vous félicite de cette bonne aubaine, et je suppose que le particulier paie bien.

-Mais oui, pas mal, il a de ça, ajouta le per-

ruquier en frottant le pouce sur l'index.

—Ah ca, c'est donc un châtelain que vous alle raser ou coiffer?

-Un peu, M. Pinard. Vous connaissez sans

doute les bois de Champton?

-Parfaitement, parfaitement; même que j'y ai conduit plusieurs fois Mme Pirard, mon épouse, au printemps dernier.

-Eh bien, une partie de ce bois appartient

à ma pratique.

Il y eut un instant de silence, Le savonnage était terminé, et Larose commençait à faire le poil de son client; il lui pinçait le nez, et le rasoir jouait à ravir sur la lèvre supérieure et sur les joues rebondies de Pinard.

—Ouf! fit celui-ci, en soufflant de toute la force de ses poumons, vous me faites suer, La-

rose.

-Est-ce que mon rasoir vous fait mal?

—Non, ce n'est pas cela; mais vous avez la main si prompte, que vous ne me laissez pas le

temps de respirer.

—Voyez-vous, M. Pinard, j'ai toujours entendu dire à feu mon père (Dieu veuille avoir son âme), qu'un habile barbier devait exécuter une barbe en un tour de main. Ne me parlez pas de ces naudits gâte-métier, qui vous ratissent la peau a ex mille façons et simagrées, ni plus ni moins qu'un cuisinier qui pêle des oignons.; monsieur par-ci, monsieur par-là, monsieur veut-il ci, monsieur veut-il ça; enfin ils n'en finissent pas.

Tout en parlant, Larose terminait sa besogne sans perdre un coup de rasoir. Après avoir passé le peigne dans les rares cheveux de Pinard, et les lui avoir brossés de son mieux, il lui ôta délicatement la serviette, et, reculant d'un pas, suivant les vielles et courtoises traditions, il lui dit:

-Monsieur, j'ai l'honneur d'être votre servi-

C'était la formule sacramentelle de Larose pour avertir un client que la barbe était faite. Le rentier se leva, s'approcha de la toilette, s'épongea, se lava, s'essuya; puis retournant vers le perruquier qui remettait ses rasoirs en ordre:

-M. Larose, lui dit-il, à votre connaissance, les bois de Champton appartiennent donc à

votre pratique?

En partie seulement, vous ai-je dît, M. Pinard. Au centre même de la proprièté, vous avez dû remarquer une maison à deux étages, bien blanche, de belle apparence et couverte en ardoises.

—En effet, il m'en souvient. Un jour, désirant la voir de plus près, je franchis un saut du loun destiné à interdire aux voitures l'accès du domaine. Ie m'avançais par une large allée bordée de magnifiques chataigniers; mais je fus arrêté dans ma course par une espèce de manant à figure rébaibative, qui me demanda in olemnent ou j'allais.

"-Vous le voyez, mon ami, lui répondis-je

poliment, je me promène.

"-Prenez-vous donc, reprit-il avec humeur, cette propriété pour une promenade publique

et ouverte au premier venu?

"—Du moment que l'on s'y comporte décemment, répliquai-je, et que l'on ne commet aucun dégât, je ne vois pas de quoi se formaliserait le maître.

"-Bourgeois, me dit le rustre, ayez la complaisance de retourner sur vos pas, et ne me

faites pas répéter.....

"J'allais faire de nouvelles observations pour app endre à ce coquin de valet que je m'appelle Pinard; je me proposais de lui enseigner les convenances et la politesse qui doivent régner en pays civilisé, quand je vis à ses côtés un grand boule-dogue montrer deux rangs de crochets longs et aigus, et me faire une mine assez peu caressessante. Je rengaînai mon compliment, et je sortis de l'enclos, plus vite que je n'y était entré. Si vous fréquentez de pareilles gens, Larose, je vous plains."

(A continuer.)

## Chronique locale

Le G. V. Thibaudier, de Nicolet, et M.l'abbé Manseau, curé de l'Avenir, étaient en cette ville la semaine dernière.

-Nous regrettons d'apprendre le départ, pour le couvent d'Ottawa, du R. P. Etienne Gauvreau, dominicain de cette ville. Ce digne religieux s'était acquis le respect et la sympathic de tous dans les fonctions qu'il eut à remplir à l'église paroissiale. Il est remplacé par le Père Caouette, déjà avantageusement connu ici.

—Jeudi, le 22 octobre, à 10½ heures a. m. au Bureau d'Enrégistrement à St-Hyacinthe, il y aura une assemblée de l'Association Médico Chirurgicale de St-Hyacinthe. Outre les affaires de la société on y discutera les amendements projetés à l'acte médical maintenant en force. Messieurs les médecins des Districts de St Hyacinthe, Richelieu et autres, ayant un accès facile à St-Hyacinthe, sont respectueusement priés d'y assister. Les Gouverneurs du Collège des médecins pour cette section du pays seraient heureux de rencontrer leurs confrères et connaître leurs sentiments à ce sujet.

Par ordre du Président,

GASPARD TURCOT, M. D. L. Sccrétaire.

-Nous lisons dans la Patrie:

"Les étudiants en médecine ont eu leurs élections annuelles nier après-midi. C'était la première fois que les deux facultés réunies avaient recours à l'urne et, à cette occasion, il y a eu confit de prétentions et d'ambition qui a donné lieu à une véritable tempête. Il a fallu en dépenser de l'argumentation, des coups de becs, de la diplomatie même, pour arriver au résultat suivant : Président, O H. Bellerose ; rer vicc-président, Henri Bé'and ; 2e vice président, H. St-Germain ; secrétaire, M. Benoit; trésorier, G. Laviolette; assistant-secrétaire, M. Gagné; maître-de-chapelle, M. Pelletier; organiste, M. Lalonde. Le président est un ancien élève de Victoria et Laval compte trois officiers."

Nos félicitations à notre concitoyen M.Henri St.-Jermain.

—Sous le titre de "Empoisonneurs" nous commençons aujourd'hui la publication d'une nouvelle très attrayante, les Empoisonneurs. Nous en recommandons tout particulièrement la lecture comme étant très morale et pouvant être mise, naturellement, entre les mains des plus difficiles. Qu'on le lise,

- -Le Conseil a décidé que, l'avenir, le prix du loyer de la saile de théâtre pour les clubs ou autres personnes de la ville qui voudront y donner des représentations pour la charité ou au profit de bonnes œuvres, serait de \$5.00 par représentation. De plus \$1 pour chaque soir d'exercice. Ce montant est destiné à payer l'éclairage, le temps des hommes et autres frais encourus pour ces soirées.
- -M. Sinaï Richer est allé cette semaine, poser dans l'église de Chambly le superbe et grand tableau " N. D. du Rosaire " que tout le monde a admiré lorsqu'il a été exposé à l'Hôtel-de-Ville.
- -Les amateurs et tout le monde admirent en ce moment le tableau de M. Sinai Richer, "La mort de Cadieux"; ce tableau est actuellement exposé dans la vitrine de la pharmacie du Dr Ostiguy.
- -M Jos. Richer, artiste peintre de cette ville est parti pour l'Assomption où il demeurera trois ou quatre semaines. Il doit, comme nous l'avons dit déjà, décorer la chapelle du Couvent de l'Assomption.
- -Dans presque toutes nos manufactures de chaussures, on est actuellement occcupé à fabriquer les échantillons qui serviront aux voya geurs pour leurs ventes aux marchands. Cette fabrication spéciale des échantillons, chaque semestre, occasionne un chômage de quelques jours à la presque totalité des ouvriers qui soupirent pour la reprise des travaux.
- Les travaux dans les canaux sur la rue St-Hyacinthe, sont parachevés depuis vendredi. M. Neyrat qui en a eu la direction et M. Gaboury la surveillance, méritent des félicitations pour l'activité qu'ils ont déployée dans l'exécution de ces travaux.
- —Les travaux ordonnés par le gouvernement fédéral, à propos des passes migratoires, sont fort avancés: Au rapide plat, le tout est presque terminé; et dans quelques jours la chaussée près de la ville, permettra au poisson d'y passer.
- On se rappelle que, il y a quelques semaines, la Station du Pacifique avait été ensoncée et que des chaussures avaient été enlevées des caisses: qui s'y trouvaient. Le chef, après d'actives recherches, a mis la main sur le voleur. C'est un jeune Joyal, fils de M. Jos. Joyal de cette ville. Le jeune Joyal est igé de 18 ans ct comme il n'a que des défauts et qu'il est incorrigible, son père a demandé qu'il sut envoyé ment, pour représenter aux différentes puis-

pour trois ans dans une maison de correction. Espérons que cette réclusion lui vaudra quelque chose pour l'avenir.

- -Mardi, vers dix heures, un employé du chemin de ser Drummond a eu la main droite broyee pendant qu'il travaillait à retourner un engin sur la table tournante. Appelé en toute hâte, M. le Dr Frédéric-Despars a dû faire l'amputation d'un doigt ; mais il espère conserver les autres à son patient.
- -Plusieurs maisons commerciales ont été victimes de vols depuis quelques jours. L'une de ces maisons s'est fait alléger d'une vingtaine Dans une autre on a volé une de piastres une boîte de cigares. L'auteur de ce vol a été condamné à cinq ans de détention à l'École de Réforme. On signale d'autres méfaits de voleurs dont la police suit activement les traces.
- -Le département du feu vient de recevoir des toiles imperméables qui devront rendre de grands services en cas d'incendie. Ces toiles sont destinées à protéger les marchandises ou meubles precieux contre les dégâts de l'eau qua 1d, par exemple, le seu prend à l'étage supérieur d'une bâtisse.
- La première neige de l'année nous est arrivée dimanche matin. De samedi soir à dimanche, toute la nuit, il a fait une forte tempête et dimanche matin jusque vers huit heures, on pouvait voir tomber la neige en " ilo cons assez respectables. "

## ECHOS

- Le gouvernement américain songe à établir, chez lui, un bureau permanent de recensement.
- La récolte du coton, en Egypte, a été considérablement affectée par les derniers froids.
- -Le nombre des indigents, en Russie, atteint le chiffre incroyable de 32 millions.
- —A la demande du Saint-Père, les catholiques de France n'entreprendront plus de pèlerinage à Rome cette année.
- -- La disette est telle, en Russic, que les produits alimentaires ont déjà doublé de prix Pour comble de malheur, le typhus est passé à l'état épidémique en certaines parties du pays.
- Le pape a pris occasion des manifestations anti-catholiques, qui ont eu lieu à Rome récem-

sances le caractère absolument illusoire de la protection donnée au St-Siège par le gouvernement italien.

- —Il a neigé abondamment dans l'état du Vermont, dimanche, le 11 octobre courant.
- —Des feux de forêts sévissent actuellement dans l'état du Maine.
- —On s'attend à une grève générale des imprimeurs en Allemagne. L'objet de la manifestation est de réduire la journée de travail à 9 heures.
- —Au mois de février prochain, Sa Grandeur Mgr Laslèche, évêque de Trois-Rivières, célébrera le 25ème anniversaire de son élévation au trône épiscopal.
- —On parait s'occuper beaucoup, depuis quelque temps, dans les bureaux administratifs de Washington, de préparer des documents à l'appui d'un rapport qui serait présenté au congrès touchant l'insuffisance des lois existantes pour règlementer et limiter l'immigration.

La fameuse Commission Royale promise à la fin de la session dernière à Ottawa et qui doit mettre le service civil sur un pied de haute persection vient d'être organisée.

Les membres de cette nouvelle commission sont MM. George Hague, gérant de la banque des marchands, E. Barbeau gérant du crédit Foncier à Montréal; le juge Burbidge, de la cour d'échiquier et J. N. Courtney, député ministre des finances.

On a choisi pour secrétaire M. D. Matheson, chef de la section des mandats postes du département des postes à Ottawa.

—Une cause qui ne peut manquer d'intéresser beaucoup les ouvriers à gages, est maintenant devant la cour Supérieure.

M. Polly, manufacturier de chaussures, est poursuivi en dommages par trois de ses anciens employés qui ont été congédiés pendant la grève, le printemps dernier. Ils prétendent que M. Polley les a depréciés parmi les autres ouvriers en leur métier, après que la grève sut réglée.

- Une tempête terrible a dévasté la Grande-Bretagne dans la nuit de mercredi; mais il est impossible de se procurer des détails des accidents par suite de la rupture des fils télégraphiques.
- -La misère noire s'annonce pour cet hiver en Allemagne. Il n'y a qu'un cri, dans tout l'empire, sur les perspectives terribles que l'ave; nir réserve au peuple.

- Une proclamation de la Gasette Officielle du Canada fixe le 12 novembre prochain, jour d'action de grâces.
- —Samedi, le 10 courant, M. Rémi Désautels, forgeron, de St-Théodore d'Acton, revenant de la ville d'Acton, accompagné des Delles Potier et Garceau, institutrices, s'est cassé une jambe dans une chute de voiture qu'il fit alors que son cheval avait pris le mors aux dents: Les Demoiselles ont aussi reçu des blessures qui ne sont pas graves; M. Désautels est sous les soins du Dr Brown: C'est un de nos membres de l'Union St-Joseph.
- —Le bureau de poste de St-Gnillaume Station, qui avait été fermé durant quelques mois vient d'être réouvert. Ce bureau est sous la direction de M. A. Maher.
- —Le Révérend M. Marcorelle, curé de St-Nazaire d'Acton, a prêché la semaine dernière la retraite au couvent de Laprésentation, à Acton-Vale.
- —Lundi, le 12, il y avait à Acton une grande soirée dramatique et musicale donnée par les demoiselles d'Acton, au profit de l'église; le drame était: "La martyre d'Ecosse." Les actrices se sont acqu' tées de leurs rôles à perfection.
- —Contrairement à ce qui a été publié dans plusieurs journaux, il n'y a pas eu d'incendies à Acton. La population n'a, non plus, aucun soupçon qu'il existe des incendiaires chez elle. C'était donc une fausse rumeur qu'il est bon de rectifier.
- —On constate, d'après des rapports officiels, que l'immigration chinoise en Canada, cette année, a été plus considérable que l'année dernière.
- La grève des Chaudières est terminée Elle a duré vingt six jours. Les ouvriers retournent à l'ouvrage. Patrons et ouvriers en sont venus à une entente raisonnable.
- —M. le juge Doherty a donné sa démission de juge de la Cour Supérieure. Sa longue carrière judiciaire a été honorable dans la plus large acception. M. le juge Doherty, a été plusieurs fois choisi pour siéger à la Cour d'Appel lorsque la maladie ou autres causes retenaient chez eux les membres de ce haut tribunal.
- —L'immigration chinoise en Canada a été, cette année, plus considérable que l'an dernier. Du 1er janvier 1890 au 30 juin 1891, le nombre des Chinois débarqués en Canada et qui ont payé la taxe de \$50, se monte à 2,637. Des

certificats au nombre de 2,151 ont été émis en faveur de ceux qui ont laissé le pays avec l'intention d'y revenir. De plus, 2,510 Chinois sont passés au Canada pour aller se fixer aux Etats-Unis.

Le gouvernement fédéral vient d'informer celui de Québec que le ministre de la Justice -Sir John Thompson-a fait un rapport par lequel il déclare que la loi passée à la dernière session de la Législature et permettant à la dite Législature d'annuler les chartres de chemins de fer dans certains cas, est constitutionnelle et dans les limites de ses pouvoirs. Quand cette loi a été soumise à la Législature, une grande agitation s'en est suivie, non seulement dans la province et dans tout le Dominion, mais aussi en Angleterre: on croyait qu'elle serait déclarée ultra vires.

L'état de la dette publique, au 30 Septem-

bre, était:

Dette bruté......\$290,329,439 Actif ..... 54,901,267

Dette nette... \$235,425,172

Les pommes de terre sont atteintes, cette année, d'une maladie que l'on nomme communément maladie de la picotte. Fait curieux, des pommes de terre parfaitement saines ont contracté cette maladie en venant en contact avec d'autres qui étaient atteintes de picotte.

Par suite du retrait des droits sur le sucre, il.y à eu une diminution dans le revenu. La recette des douanes, à Montréal, pendant le mois dernier a été de \$587,460,23 contre \$793,088:55 en septembre 1890.

-Nous apprendus avec peine la mort, arrivée le 15 courant, du Révérend M. Philippe Manseau, curé de la paroisse de St-Fulgence de Dunham. Le regretté désunt n'était âgé que 34 ans. Les funérailles auront lieu lundi le 19 à 10 h. a. m. à St-Fulgence.

-Un normié Georges Pickering a été arrêté près de Waterloo, la semaine dernière, pour vol de chevaux et conduit à la prison commune de ce district. On dit qu'il a promis, aux détectives dui Pont airêté, de plaider coupable.

-Un voyageur, qui vient de parcourir la Russie, nous apprend que dans certaines pro-

vinces les bœufs portent des luncttes.

Des troupeaux de bétail de plusieurs milliers de têtes, bœuss et vaches, se rencontrent dans les plaines couvertes de neige, et chaque bête possède une paire de grosses lunettes bleues

pour les protéger contre l'ophthalmie que provooue chez elle la réverbération de la neige.

C'est là un spectacle des plus bizarres, raconte le voyageur, que de voir tous ces ruminants affublés de ces énormes lunettes bleues.

### · Variótós

-L'éminent docteur Purgeroide vient de voir un riche malade dont la fortune est convoitée par un indélicat neveu.

En sortant le docteur rencontre l'héritier :

- -Eh bien, docteur, comment va mon oncle ce matin?
- -Oh! mon cher garçon, j'ai une bien mau vaise nouvelle à vous donner!

—Vraiment ?...

- -Votre oncle est en pleine voie de guérison!
  - Calino vient d'écrire à un de ses amis.
- -Pourquoi donc, lui demande son patron, avez-vous écrit en si grosses lettres?

Calino, de son air le plus macois:

-Parce qu'il est sourd.

Assortiment complet de poëles de cuisine, poëles doubles, charrues, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Achetez vos poëles de cuisine chez L. G. Bédard.

-Marchand de-

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poeles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronucries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O Brodeur

Bt - Ayaciatho.

1er Oct. '91-1 a.

## ALFRED MARQUETTE

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.) MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

confection de meubles et réparations de toutes sortes. Le

—spécialité :-

Bureaux a Cylindre, Bibliotheques, Etc., Etc. -CONSTANMENT EN MAINS-

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfatt. Ouvrage à la main garan i.

# Marchandises sèches

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à tonte personne qui achètera une robe. M. Leduc tient toujours comme par le passé des étolles à robes, à des prix exceptionnellement avantagez.

Velours, Pluches, Dentelles, Broderies. Rubans, Chapeaux, Plumes. Etc., Etc. Se tweeds canadiens, Anglais et Ecossais, pour d'hommes déhent toute compétition. pour liabillement

# ROHLEAU

Commercant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc.,

### AUX FROMAGERS I

Tous les articles nécessaires pour les Fromageries

-Tels que :-

Coton, Présure, Couleur, Moules. grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5-Rue Laframboise-No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

st-Hyacinthe, Quo.

FACE DU MARCHÉ. ST - HYACINTHE)

١

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock de printemps.

TOUJOURS EN MAINS:

valises, bacs de voyace, cuir a semelle En gros et en détail.

sa Spécialité de chaussures fines et élégantes.

# Commissaire de la Corr Buseringen

CO.-PTABLE ET AGENT

D'ASSURANCE Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St.Joseph qu'il représente, comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurarce Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Clobe Citizens, Hartford & National,

Bureau : No. 9-Rue St-Denis ST-HYACINTHE.

DACABPARAGOA

prique et SPECIALITÉ:

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fours, etc.

Poseur d'eppareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

(Sinks) etc., etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS:

128, Rue Cascados

HEALTH PERSON

## H.

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Batisse de la "Tribune".

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité: Luncttes en or, argent. nickes et acier Réparations faites promptement et ratisfaction garanties.

# Librairie du Sacre-Ceur S. BOURGEOIS

Tapisseries ! Décorations de plafonds ! Bordures !

Nous venons de recevoir directement des manufactures Améribordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée !

#### L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor, St-Hyacinthe. GROS ET DÉTAIL

# BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreurs,

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUPPAGE

À L'ÉAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

-Spécialité-

Convertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

n Ferblanteries de toutes sortes a

FAITES & DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

# Docteur Eng. St-Jacq

MÉDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmaoie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST - BEACHMAND B. C.

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

## ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES

Marchandises de nouveautes.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ET

Controles en cuir pour Engins.

# JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Polid -Specialité :--

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., & Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvragés exécutées avec soin, à des prix très m dérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc. Les marchands de la campagne trouveront toujonns chez no toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

## L'ABIETINE

Est le meilleur remède connu pour Toux, le Rhume, la Bronchite, la Consomption, la Grippe, etc.

DÉPOT À ST-HYACINTHE

Dispensaire de St Hyacinth Dr J. H. L. ST-CERMAIN.

### "L'ECHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacin

### JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par Boucher de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la cité St-Hyacinthe, No.60 rue Cascades.